

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1048

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, Mme Chapdelaine, rapporteure thématique M. Bies, rapporteur thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 36

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« contrat d'apprentissage sont comptées »

les mots :

« autre contrat d'apprentissage sont décomptées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.